
Réponse du Conseil administratif à l'interpellation I 481 - 10.05

développée par M. Jean-Bernard BILLETER

relative à l'objet suivant :

FACTURE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme j'ai eu l'occasion de le répondre en séance plénière, la question de l'interpellant devrait être posée à Monsieur Eric STAUFFER car lui seul peut connaître les sources de ses informations.

Si votre question est de savoir si l'administration de la Ville de Vernier ou moi-même avons remis la facture de l'Association des communes genevoises (ACG) relative au voyage des Maires à Bordeaux en main propre à Monsieur Eric STAUFFER, la réponse est non.

Le reste appartient à l'histoire des indiscretions nombreuses autour de cette polémique.

L'interpellation I 481 - 10.05 est ainsi close.

Thierry CERUTTI
Conseiller administratif

Vernier, le 21 juin 2010
